Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Fleuriste, veuillez visiter :
bpfleuriste.fr/annales-sujets-et-corriges

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

BREVET PROFESSIONNEL FLEURISTE

SESSION 2004

U 42 – Environnement économique, juridique et social de l'entreprise

CORRIGÉ

PREMIÈRE PARTIE : LE CADRE ÉCONOMIQUE : ..... 10 POINTS
DEUXIÈME PARTIE : LE CADRE SOCIAL: ..... 10 POINTS
TROISIÈME PARTIE : LE CADRE JURIDIQUE : ..... 9,5 POINTS
QUATRIÈME PARTIE : LE CADRE INSTITUTIONNEL: ..... 10,5 POINTS

PREMIÈRE PARTIE : LE CADRE ÉCONOMIQUE / 10

1.1. Donnez la définition du contrat de franchise : **/ 2**

C'est un contrat passé entre un commerçant indépendant, le franchisé et une société, le franchiseur.

Le franchisé s'engage à travailler sous le nom commercial du franchiseur et à respecter les consignes de ce dernier.

(Remarque : accepter toute définition logique)

1.2. Indiquez 2 avantages pour un commerçant d'être franchisé : **/ 2**

Bénéficier de la renommée de la franchise
du savoir faire du franchiseur
de l'exclusivité du produit
d'une assistance de gestion
d'une formation ...

1.3. Précisez 2 obligations du franchisé : **/ 2**

Adapter le point de vente aux normes du réseau et en régler le prix, respecter l'image du réseau (couleur, enseigne).

Respecter la politique commerciale du franchiseur, vendre uniquement les produits référencés...

1.4. Citez 2 avantages de l'installation d'une plate-forme pour un réseau de franchise : **/ 1**

Diminution du nombre d'intermédiaires, baisse des prix, amélioration de la qualité des produits.

1.5. Relevez les résultats de l'enseigne "Jardin des fleurs" en 2003 : **/ 0.5**

CA du 1er trimestre 2003 – 14,7 millions d'€ soit une augmentation de 6, 62 %.

1.6. Indiquez les raisons de ces résultats : **/1.5**

Meilleure fréquentation des magasins / 0.5
Augmentation du ticket moyen / 0.5
Augmentation de l'unité de vente / 0.5

1.7. Expliquez quel intérêt peut présenter l'adhésion à cette enseigne pour Madame MEYER **/1**

Au cours de 1er trimestre le CA a augmenté de 6,62 % et la campagne publicitaire du trimestre doit permettre encore d'élargir ses ventes.

DEUXIÈME PARTIE : LE CADRE SOCIAL / 10

2.1. Citez les parties au contrat : **/ 1**

Employeur: SARL Charmille / 0.5
L'apprentie : Martin Anne / 0.5

2.2. Expliquez deux démarches à effectuer en vue de la conclusion d'un contrat d'apprentissage : **/ 1**

Déclaration à la chambre des métiers
Déclaration à l'URSSAF
Visite médicale à la Médecine du Travail

2.3. Précisez les informations fournies par les numéros SIRET et NAF (APE): **/ 1**

SIRET : sert à identifier l'Etablissement / 0.5
NAF : code d'Activité principale / 0.5

2.4. Indiquez deux éléments qui permettent de fixer le salaire d'un apprenti **/1**

Age / 0.5
Années de formation en % du smic / 0.5

2.5. Complétez le tableau des droits et obligations des 2 parties : **/ 6**

PARTIES AU CONTRAT D'APPRENTISSAGE **0.5 juste ou faux**	Employeur	Apprenti(e)
DROITS	- Exonération des charges patronales - Prime à l'embauche - Prime annuelle de formation	- Droit à un salaire - Droit aux congés payés - Droit à la formation en entreprise et au CFA
OBLIGATIONS	- Respecter la législation du travail - Rémunérer l'apprenti - L'envoyer au CFA	- Exécuter le travail demandé - Suivre les cours au CFA - Bien exécuter son travail

(- 0.5 par réponse fausse)

TROISIÈME PARTIE : LE CADRE JURIDIQUE / 9.5

3.1. Proposez un exemple professionnel de risque : **/ 1.5**

à l'égard des personnes des clients : glissade, chute / 0.5
du personnel : chute, coupure, trajet / 0.5
à l'égard des biens : sinistre, incendie, inondation / 0.5

3.2. Face à ces risques, indiquez comment Madame MEYER peut se protéger : **/ 2**

Elle peut se protéger en souscrivant un contrat d'assurance (1) responsabilité civile (0.5) d'exploitation (0.5).

3.3. Citez les parties contractantes : **/ 1.5**

L'assureur : Azur (0.5)
L'assuré : SARL Charmille (1)

3.4. Mentionnez les obligations de Madame MEYER : **/ 2.5**

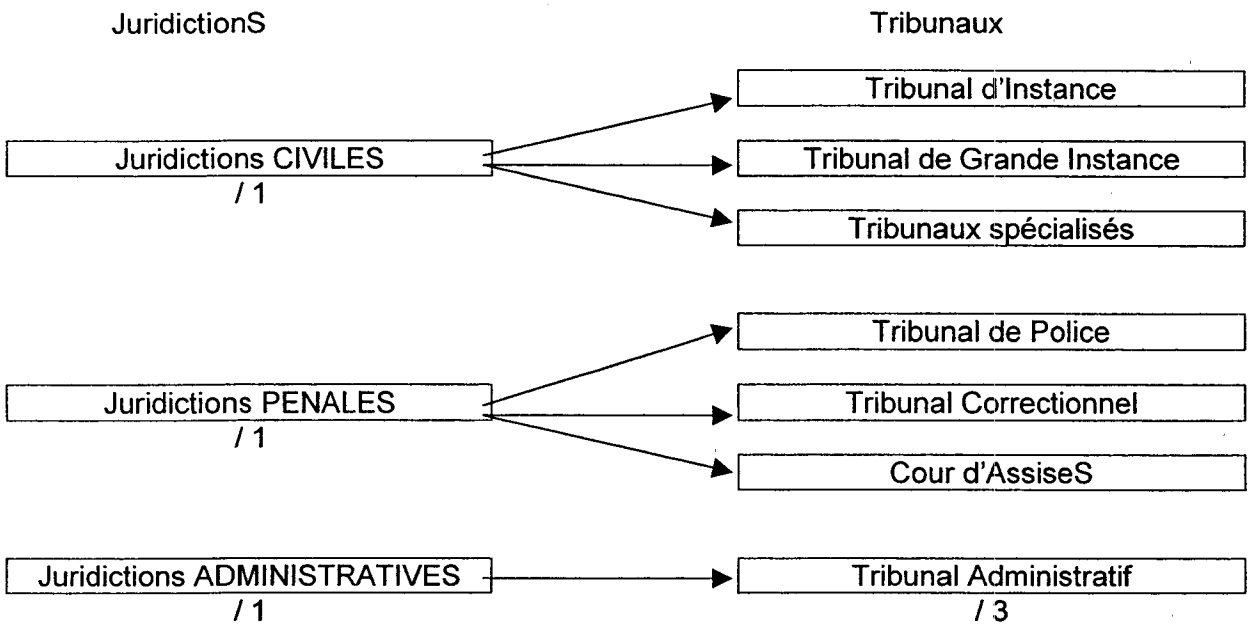
à la signature du contrat : choisir les couvertures de base / 0.5
choisir les garanties spécifiques / 0.5
verser la prime / 0.5
en cas de sinistre déclarer l'événement dans les délais prévus (24 h ou 48 h) / 1

3.5. Précisez les caractéristiques juridiques de ce type de contrat : **/ 2**

contrat bilatéral / 1
contrat d'adhésion / 1

QUATRIÈME PARTIE : LE CADRE INSTITUTIONNEL / 10.5

4.1. Identifiez les 3 types de juridiction citées dans le document et reportez les différents tribunaux compétents dans chacune de ces juridictions : / 6.



4.2 – Précisez dans quels cas peut intervenir le juge de proximité /0.5

Le juge de proximité est compétent en matière civile (litiges inférieurs à 1 500 euros) et pénale (contraventions et petits délits)

Ne pas pénaliser si la compétence pénale n'est pas indiquée.

4.3 – Mentionnez les particularités de la composition : /2

- du Conseil de prud'hommes : nombre égal d'employeurs et d'employés (tribunal paritaire)
- du tribunal de commerce : juges commerçants élus par leurs pairs

4.4. Indiquez le rôle : / 2

♦ de la Cour d'Appel : /1

Elle juge une deuxième fois l' affaire en cas de contestation du jugement rendu.

♦ de la Cour de Cassation : / 1

Ultime recours après la cour d'appel, elle juge uniquement le respect du droit et non le fond de l'affaire.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.